Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

Direction générale de l'enseignement et de la recherche Sous-direction de la stratégie en formation, recherche et développement **Bureau de l'innovation en éducation et formation et de la formation continue des personnels de l'enseignement** Adresse : 1 ter avenue de Lowendal -75349 PARIS 07 SP Suivi par :Dominique VIRGILI Tél : 01.49.55.42.14/44.61 Fax : 01.49.55.56.17 Mail : Dominique.virgili@agriculture.gouv.fr (Réf. Interne / Classement)	**NOTE DE SERVICE** **DGER/SDSFRD/N2007-2104** **Date: 04 septembre 2007**

Date de mise en application : Immédiate

Nombre d'annexes : 2

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche
à
Madame et Messieurs les Directeurs régionaux
de l'agriculture et de la forêt

Objet : Accompagnement du brevet de technicien supérieur agricole « Services en espace rural »

Résumé : information sur les dates et les modalités de la session de formation destinée aux équipes pédagogiques pour la mise en œuvre du brevet de technicien supérieur agricole « Services en espace rural » BTSA SER

Mots-clés : BTSA SER accompagnement mise en oeuvre

DESTINATAIRES	
Pour exécution : Directions régionales de l'agriculture et de la forêt Directions de l'agriculture et de la forêt Services régionaux de la formation et du développement (SRFD) et services de la formation et du développement (SFD) Etablissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'agriculture et de la pêche Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles - Inspection de l'enseignement agricole - Unions nationales fédératives d'établissements privés	Pour information : - Organisations syndicales de l'enseignement agricole public - Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public

Cette note de service a pour objectif d'informer les équipes pédagogiques de l'organisation d'une session d'accompagnement à la mise en place du brevet de technicien supérieur agricole « Services en espace rural » et d'en préciser les modalités.

Sont conviés à cette action de formation **deux personnes par établissement** concerné qui seront **obligatoirement le coordonnateur de la filière** et un enseignant (ou la personne chargée de l'organisation des emplois du temps).

Sont également conviés les présidents ou présidents adjoints de jury et la personne responsable de l'organisation de l'examen du BTSA SER.
La session se déroulera du

Lundi 8 octobre 2007 à 14h00 au mercredi 10 octobre 2007 à 12h00
à
ENFA Toulouse
2 route de Narbonne - BP 22687
31326 CASTANET TOLOSAN Cedex
Salle PRM
(plan d'accès à l'ENFA sur le site : http://www.enfa.fr/)

Elle a pour but d'accompagner l'organisation pédagogique dans les établissements du brevet de technicien supérieur agricole « Services en espace rural »

L'encadrement de la session est assurée par l'inspection de l'enseignement agricole (IEA), la sous-direction des politiques de formation et d'éducation (POFE), la sous direction de la stratégie en formation, recherche et développement (EPI), l'ENFA, établissement national d'appui chargé de l'accompagnement des rénovations de diplômes.

Programme de la session :

- 1ère demi-journée :

- Présentation et orientations de la rénovation par la S/D POFE – Bureau des formations de l'enseignement supérieur
- Le module M11 par l'ENFA
- Le domaine professionnel par l'inspection de l'enseignement agricole

- 2ème et 3ème demi-journées :

- Cadre de l'évaluation et de la délivrance du diplôme par la S/D POFE – Bureau des examens et des certifications)
- Cadrage des CCF
- Les stages et leur évaluation

- 4ème demi-journée :

- Travail sur le M11 par l'ENFA
- Information sur l'accompagnement de la rénovation par la DGER et l'ENFA

Modalités pratiques :

Pour les personnels de l'enseignement public l'inscription s'effectue **uniquement en ligne** sur le **site « chlorofil »** http://www.safo.chlorofil.fr/ selon les procédures habituelles d'inscription à un stage de formation **en saisissant le code action 530162.**

Et pour permettre à l'ENFA d'assurer la réservation des repas, chaque participant renvoie **uniquement par fax** (05.61.75.03.09 *à l'attention de Corinne De Souza*), le **bulletin d'inscription joint en annexe avant le 20 septembre 2007.**

- Ouverture des inscriptions en ligne le 10 septembre 2007

- Clôture le 20 septembre 2007

Les frais d'hébergement et de déplacement sont pris en charge par la structure organisatrice aux conditions et aux tarifs administratifs en vigueur.

- Les enseignants de l'enseignement privé seront pris en charge par leur fédération pour leurs frais de transport, d'hébergement et de restauration.

Ils retourneront par courrier à leur fédération le bulletin d'inscription ci-joint ou téléchargeable sur le site chlorofil http://www.safo.chlorofil.fr/

Chaque fédération devra retourner **uniquement par fax** à l'ENFA (05.61.75.03.09 *à l'attention de Corinne De Souza*) l'ensemble des bulletins d'inscription des agents qui participeront à la session **avant le 20 septembre 2007.**

- Un accusé de réception valant invitation sera transmis par mel à chaque participant.

Annexes jointes :

- fiche d'inscription,
- liste d'hôtels,

Le chargé de la sous direction

Gilbert PESCATORI

BULLETIN D'INSCRIPTION

MISE EN PLACE DU BTSA « SERVICE EN ESPACE RURAL»

du 8 octobre 2007 à 14h00 au mercredi 10 octobre 2007 à 12h00

A RETOURNER AVANT LE **20 SEPTEMBRE 2007**
Par FAX : 05.61.75.03.09 (à l'attention de Corinne de Souza)

TOUTES LES RUBRIQUES SONT A COMPLETER OBLIGATOIREMENT

CODE SAFO DE L'ACTION : 530162

<table>
<tr><td>NOM et PRENOM :

date de naissance (à renseigner obligatoirement par les agents du privé) :</td><td>REGION :</td></tr>
<tr><td>CODE SAFO (pour les agents du public) :</td><td></td></tr>
<tr><td>Adresse postale <u>exacte</u> de l'établissement

n° de tél. :
n° de fax :</td><td rowspan="2">Statut de l'établissement :

- Public □
- CNEAP □
- UNREP □
- UNMFREO □</td></tr>
<tr><td>Adresse électronique (obligatoire) :</td></tr>
<tr><td colspan="2">Président ou adjoint de jury □ , responsable d'examen □

Coordonnateur de la filière □

Enseignant □ Module enseigné :</td></tr>
</table>

Réservation des repas

	Déjeuner	*Dîner*
8 octobre 2007		
9 octobre 2007		
10 octobre 2007		

Nom-Prénom et signature de l'agent : Date :

Hôtels proches de l'ENFA (nearly the Enfa)

LES TARIFS SONT DONNES A TITRE INDICATIF / APPROXIMATE PRICES

- AER'HOTEL (100 m de l'ENFA) *(about 100 m from the Enfa)*
  43 € chambre simple (petit-déjeuner compris)
  single room 43 € (breakfast included)
  Tél : (+33)5 61 73 35 13
  Fax : (+33)5 61 73 58 46

- COMFORT – INN (400 m de l'ENFA) (*about 400 m from the ENFA)*
  64 € chambre simple – 72 € chambre double (petit-déjeuner compris)
  single room 64 €– double room 66 € (breakfast included)
  Tél : (+33)5 62 19 22 22
  Fax : (+33)5 61 75 93 66
  IMPORTANT : Mentionner l'ENFA au moment de la réservation /
  Do not forget to mention ENFA when booking

- FORMULE 1 (3km de l'ENFA) *(about 3 km from the ENFA)*
  29 € chambre
  room 29 € (3 persons)
  possibilité 3 personnes par chambre / *up to 3 persons per room*
  Tél : (+33)8 91 70 54 13
  Fax : (+33)5 61 73 61 84

- INNO STAR Labège Innopole (10 km de l'ENFA) (*about 10 km from the ENFA)*
  32 € chambre simple ou double
  double or single room 32 €
  Tél : (+33)5 61 00 71 00
  Fax : (+33)5 61 00 71 11

- LIVOTEL Parc technologique du canal (3 km de l'ENFA) (*about 3 km from the ENFA)*
  32 € chambre simple / single room
  40 € chambre double / family room
  Tél : (+33)5 61 73 15 15
  Fax : (+33)5 61 73 22 23

Pour plus d'informations sur les hôtels dans Toulouse contacter / *For any further information about hotels in Toulouse, please contact :*

Office du Tourisme de Toulouse : (+33)5 61 11 02 22
infos@ot-toulouse.fr